

Mission : Etude BA 217 de Brétigny Comité de site	
Date de la réunion : 6 juin 2011 Lieu de la réunion : Préfecture de l'Essonne	Rédacteur du CR : Eric Junod Date du CR : 8 juin 2011

Objet de la réunion: Redynamisation de la BA217: Présentation des perspectives de développement et proposition de stratégie de mise en œuvre:

Documents remis au maître d'ouvrage: PowerPoint de présentation

Points abordés / Décisions / Actions

Pistes de développement:

Développement des activités scientifiques et technologiques:

- Les participants sont globalement d'accord pour considérer qu'il s'agit de la piste la plus solide.
- En revanche, il est absolument nécessaire d'accompagner les acteurs en place, INRA et IRBA, afin de fournir les services et l'offre foncière et immobilière indispensables à un développement soutenu de ces activités
- Il ressort par ailleurs nécessaire que soit réalisée une étude d'évaluation des champs scientifiques et des débouchés économiques potentiels pour le pôle de recherche, dans une vision globale à l'échelon francilien et européen.
- Préalable: pour alimenter le cahier des charges de cette étude, il sera nécessaire de finaliser le "catalogue" de l'offre IRBA (moyens matériels, humains, conditions d'accès, etc).

Développement des activités agricoles et agro industrielles:

- Les participants reconnaissent que l'agriculture locale, centrée sur la culture céréalière en grande parcelle, n'est pas propice au développement d'une filière agro industrielle qui s'alimenterait à partir d'agro ressources produites localement.
- Des débouchés sont envisageables dans les domaines de la chimie verte, des éco matériaux, des procédés de dépollution, etc., en mettant en synergie les acteurs de la recherche, du traitement des déchets (Eco site de Vert le Grand), les pôles de compétitivité, les projets comme Génoplantes, et les entreprises.
- Dans cette perspective, on peut imaginer que les terrains de la BA217 peuvent être à la fois supports d'expérimentations (en matière de dépollution par exemple) et espaces d'accueil pour les entreprises des filières visées.
- Le projet de lotissement agricole biologique est considéré comme fortement souhaitable pour le territoire: développement d'une économie agricole en circuits courts, création d'emplois avec formation à la clef. En revanche, la question se pose de l'emplacement à réserver pour ce projet. La Chambre d'Agriculture regrette que le projet qu'elle défend, sur le site de la base aérienne, ne reçoive pas un accueil favorable de la part des élus. Ceux-ci proposent une solution alternative, sur le site de l'Orme Fourmi à Brétigny, mais qui ne convient pas à la Chambre d'Agriculture → Madame Bozonnet, DDT 91, a en charge de gérer la suite de ce dossier

Cession de 290 ha à l'INRA:

- Monsieur le Préfet indique que l'INRA doit impérativement engager en 2011 ses investissements programmés dans le cadre du CPER en cours, de l'ordre de 10 M€. La délimitation précise et l'acquisition foncière auprès du Ministère de la Défense apparaît donc comme une priorité, et peut aussi être présentée comme un coup d'envoi de la redynamisation du site.
- Les collectivités territoriales demandent, de leur côté, que cette cession reste liée à la signature effective du CRSD, les élus souhaitant qu'une solution globale soit trouvée concernant les questions relevant de l'agriculture.
- Monsieur le Préfet conclut qu'il faudra donc faire en sorte que le CRSD soit négocié et signé d'ici fin 2011.

Développement d'un projet économique d'échelle régionale

- Les participants semblent d'accord pour considérer que le site a la taille et un environnement qui lui permettront d'être repéré à l'échelle de l'Ile de France
- Pour cela, une organisation et un portage foncier stables doivent être mis en place pour porter le projet sur le long terme. → un groupe de travail devra être constitué sur ce sujet fondamental. Il s'agira en effet d'identifier les collectivités responsables et pilotes du dossier, de définir l'organisation de la gouvernance générale du projet et le plan de financement des actions.
- A ce titre, Monsieur le Préfet confirme que la priorité sera donnée aux collectivités locales pour le portage du foncier
- Concernant l'étude de positionnement stratégique proposée, Monsieur le Préfet préfère, dans un premier temps, opter pour une campagne de prospection à l'international, via l'AFII. → la DATAR doit transmettre à la SCET un document type en vue de bâtir l'argumentaire marketing pour l'AFII. A noter que cette prospection paraît prématurée du point de vue de la DATAR, qui fait remarquer que le dossier, en tant qu'offre d'implantation, n'est pas assez abouti ni sécurisé (calendrier, dépollution, etc.)
- Commentaire: La prospection à l'international s'inscrit dans un plan d'action marketing servant lui-même une stratégie de développement économique du territoire. L'Agence pour l'Economie en Essonne devrait donc être associée à toute démarche de prospection, eu égard à son rôle de comité d'expansion lui-même en charge de la prospection d'entreprises.
- Pour la CCI, la promotion du projet doit s'envisager à l'international, et requiert une équipe dédiée. Au préalable, il est fondamental de bien préciser les conditions futures d'accueil.
- La démarche de prospection proposée par Monsieur le Préfet, même si elle peut paraître anticipée, met l'accent sur l'importance du marketing comme outil de diffusion du projet vers ses différentes cibles. → Un volet marketing-communication est prévu dans la mission de la SCET, qui sera produit à partir de la stratégie de mise en œuvre retenue.

Dossier Grand stade de Rugby:

- La CAVO annonce que sa candidature à l'accueil du futur grand stade de rugby a passé le premier tour de sélection, et se retrouve en concurrence avec 4 sites.
- Une visite de la Fédération Française de Rugby est prévue prochainement
- L'investissement évalué à 600 M€ serait financé par la FFB sans subvention de l'Etat
- Le point faible du dossier CAVO: la faiblesse des infrastructures de transport.

Axes d'actions retenus:

Axe 1:

- préparer les fiches actions, conformément aux propositions projetées par la SCET, et notamment l'étude d'évaluation des débouchés scientifiques et économiques pour les activités de recherche

Axe 2:

- Préparer les éléments d'argumentaire en vue de lancer une campagne de prospection à l'international, ainsi que la réalisation d'une première plaquette sommaire de présentation.
- Constituer un groupe de travail qui aura en charge de proposer une organisation pour le portage et le pilotage du projet

Le Ministère de la Défense devra rapidement délimiter le périmètre précis des terrains à vendre à l'INRA (ainsi que les autres périmètres) pour que cette vente puisse se faire le plus rapidement possible une fois le CRSD signé.

Afin d'accélérer le travail d'élaboration du CRSD, les collectivités territoriales doivent faire part de leurs priorités et projets pour la base.
